



RENFORCEMENT DE LA PROMOTION TOURISTIQUE DE LA COMMUNE

1. Description succincte du projet

Trois actions seront développées pour renforcer l'attractivité touristique de la commune.

- Amélioration de l'accueil touristique, tant au niveau des services prodigués par le syndicat d'initiative que de la pose d'une signalétique cohérente.
- Communication et promotion du territoire plus poussées, en privilégiant différents médias spécialisés et des canaux de diffusion de l'information variés et bien ciblés.
- Mise en place de produits d'appel touristiques propres à la commune de Fauvillers s'appuyant sur les richesses patrimoniales et naturelles locales.

2. Justification du projet

Ce projet ambitionne de renforcer les différents atouts touristiques de la commune. En effet, si ceux-ci sont indéniables, le diagnostic partagé a cependant mis en évidence la nécessité de renforcer la promotion touristique de la commune autour d'une identité touristique forte et attractive.

L'environnement naturel et la beauté des paysages participent naturellement à cette attractivité touristique. Le succès du lac de la Haute-Sûre au Grand-Duché du Luxembourg et du nouvel espace touristique forestier « Le Nutchel » à Martelange prouve l'intérêt grandissant pour un tourisme « vert » dans la région, permettant aux touristes citadins de renouer avec la nature. Parallèlement, la position stratégique de Fauvillers, limitrophe avec la commune de Bastogne, permet également le développement d'un tourisme de mémoire ; 3 circuits historiques, liés à la guerre à Sainlez et Bodange et à la mémoire du tram le long du RAVeL sont présents. Le petit patrimoine architectural et religieux des villages (inventorié) représente enfin un potentiel non négligeable.

Si actuellement petits et grands profitent déjà de nombreuses activités, de produits locaux de qualité, de magnifiques promenades balisées et de sentiers cyclables (dont le RAVeL), d'autres sites communaux mériteraient d'être revalorisés et développés à l'image du site de Oisefagne, dont les premiers aménagements sont finis et seront inaugurés en 2021.

Outre les professionnels locaux du tourisme liés aux gîtes et à l'HoReCa, d'autres acteurs (professionnels ou non) valorisent le tourisme communal comme le syndicat d'initiative de Fauvillers la Maison du Tourisme Cap Sûre Anlier et le Parc Naturel (avec notamment le projet Massif). Soutenir le développement des acteurs touristiques, privés et publics, au travers de matériels de communication communs (pack d'accueil, signalétique) permettra d'améliorer l'accueil et le développement d'activités touristiques sur le territoire.

Effets directs et multiplicateurs

- Retombées économiques sur la commune
- Renforcement de l'identité communale
- Mise en valeur et protection du territoire
- Attractivité accrue du territoire

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-M-03 : Développement du site de Oisefagne
- L2-M-06 : Restauration et valorisation d'éléments patrimoniaux locaux

- L2-IM-07 : Information et sensibilisation au patrimoine local
- L3-IM-09 : Développement de l'apprentissage des langues sur la commune
- L3-M-04 : Aménagement de chemins de liaison
- L3-IM-12 : Valorisation des paysages
- L3-M-10 : Création d'une vitrine de la vie lors de la 2^{ème} guerre mondiale

En conclusion, le projet se justifie par le potentiel touristique du territoire et l'opportunité de développer une stratégie touristique à l'échelle de la commune.

3. Lien à la stratégie du PCDR

Environnement	3 Préserver et améliorer le cadre de vie en tenant compte de l'identité rurale
	3.2 En protégeant et en valorisant les éléments du patrimoine local
Economie	6 Soutenir une économie circulaire et les circuits courts
	6.1 En promouvant les activités, offres commerciales alternatives et emplois locaux
	6.2 En encourageant une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux

Liens avec d'autres stratégies

- SDC (Schéma de Développement Communal) : développer les équipements et les services
- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune dynamique, attentive aux besoins des acteurs économiques, tout en soutenant les initiatives culturelles et en valorisant ses atouts touristiques
- PNHSFA (Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier) : développer de nouveaux produits touristiques et culturels - Développer l'accueil de qualité

4. Impacts du projet sur le développement durable

Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
++			Le volet social et culturel est mis en avant par la valorisation du patrimoine de la commune et l'émergence d'un positionnement touristique fort.
	++		Le projet s'inscrit dans le pilier environnemental car il s'appuie sur les ressources du territoire, et le développement d'un tourisme « vert ».
		+++	Le tourisme est un secteur d'activité local.

5. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteurs du projet : Commune, SI
- Autres intervenants financiers potentiels : CGT, Maison du Tourisme Cap Sûre Anlier
- Partenaires associés : CLDR, PNHSFA, ADL, hébergeurs, restaurateurs, promoteurs d'activités sur la commune, Communes voisines, OPT

6. Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

- Le projet a été évoqué dès les informations/consultations de la population et sur la plateforme de consultation numérique. Lors de la rencontre du 3 mars 2020, la CLDR a confirmé l'intérêt de ce projet et a décidé de l'inscrire dans une programmation de 4 à 6 ans.

- Ce projet est complémentaire d'autres projets déjà initiés ou prévus à court terme : l'aménagement du site de Oisefagne et l'aménagement du RAVeL par le SPW.

État du dossier/ Etat actuel

- La Commune participe financièrement à la Maison du Tourisme Cap Sûre Anlier. Elle soutient également le bénévolat pour les permanences du syndicat d'initiative.
- En 2020, la Commune a remis en ordre les différentes marches balisées : remplacement de balises, nettoyage des balises et panneaux le long des marches, élagage et débroussaillage autour des balises afin de les rendre de nouveau visibles, redressement ou remplacement de poteaux, relevé GPS du tracé ainsi que des balises via une application, modification du tracé de certains tronçons.
- A cette occasion, la Commune a mis à jour les plans de ces balades et elle les met gratuitement à disposition du public sous format papier au SI et sous format informatique via notamment le site internet communal.
- Des permanences sont assurées au SI le vendredi après-midi et le samedi matin.
- La signalétique routière vers le SI a été commandée début 2021.
- La Maison du Tourisme réalise un plan de communication et des cartes détaillées pour les communes de son territoire.
- Des séances d'information sur la création de gîtes sont organisées par la Maison du Tourisme.
- La Maison du Tourisme de Bastogne a déjà organisé une formation de guide du terroir. Des guides du terroir (nature, patrimoine) existent localement.
- Le SI dispose de 2 bécasines.

Programme des travaux

Amélioration de l'accueil touristique dans la commune

- Créer un pack d'accueil du touriste pour la promotion du territoire contenant les informations liées aux hébergements, promenades, produits locaux...
- Poser une signalétique adaptée pour renforcer la visibilité du SI.
- Installer une signalétique touristique cohérente sur l'ensemble du territoire (plaines de jeux, zones de parking en lien avec le RAVeL, SI, site de Oisefagne...).

Communication et promotion du territoire

- Établir un plan de communication et participer à des salons du tourisme avec la Maison du Tourisme.
- Utiliser parallèlement les médias traditionnels (brochures, panneaux d'informations, signalétique, guide communal...) et les outils informatiques (QR codes, sites internet - notamment communal, applications smartphone...).
- Promouvoir l'ensemble des offres touristiques : par exemple tous les hébergements touristiques (y compris Airbnb qui ne peuvent pas être promus par la Maison du Tourisme).
- Organiser à nouveau la formation de guide du terroir.
- Pour lui donner une visibilité forte et claire, définir un concept commun pour l'identité touristique. Différentes pistes sont envisagées comme le patrimoine, le tourisme de mémoire, les paysages, la nature...
- Partager cette identité touristique via un jumelage avec une Commune qui a les mêmes affinités touristiques. Ce jumelage sera l'occasion de partager les réflexions sur l'identité touristique mais également de développer une communication propre (logo).

Mise en place de produits d'appel touristiques propres à la commune de Fauvillers

- Des circuits balisés bien entretenus, des visites accompagnées par des guides du terroir, de l'HoReCa sont autant de supports à l'activité touristique.
- L'éco-tourisme peut aisément se développer sur le territoire, en s'inscrivant dans les dynamiques avoisinantes et supra communales.
- Des points d'attraction touristique dégagant une identité spécifique au territoire tout en mettant en valeur le patrimoine local ont été cités : puits de visite de la villa romaine (derrière la Ferme

Simon), puits à Warnach, Moulin « Gangler » proche du RAVeL à Hollange, d'autres moulins à proximité du RAVeL à Wisembach, Hollange...

Démarches administratives à réaliser

- Obtenir les autorisations pour la pose de la signalétique.
- Identifier une commune touristique pour un jumelage.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- Une attention particulière sera portée au suivi à long terme des activités développées en collaboration avec les acteurs communaux concernés (SI, MT, PNHSFA).

7. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Mise en place d'un jumelage avec une autre Commune	Signature du jumelage entre les deux Communes	Commune
Pose de la signalétique touristique	Panneaux posés vers le SI et les acteurs touristiques locaux	SI
Pack d'accueil	Création	Commune, SI

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Réalisation de projets avec les autres partenaires touristiques de la Commune	Au moins 2 projets réalisés concomitamment par la Commune, le SI, la MT et le PNHSFA au bout des 10 ans	Commune, CLDR
Nombre de nuitées	En augmentation de 5% au bout de 5 ans	Walstat Pour Fauvillers, on compte 6.876 nuitées en 2019